
De la neutralité dans l'enseignement de l'histoire à l'école primaire.

Numéro d'inventaire : 1979.37251.21

Auteur(s) : Henri Brun

Type de document : article

Date de création : 1911

Description : Deux feuilles imprimées détachées d'une revue.

Mesures : hauteur : 267 mm ; largeur : 170 mm

Notes : Article tiré de la revue L'Ecole Nouvelle, n°17, du 21 janvier 1911, construit sur la base d'un entretien d'un professeur d'école normale avec les élèves-maîtres de 3e année tournant autour de la question de la neutralité dans l'enseignement de l'histoire à l'école primaire.

Mots-clés : Conception et politiques éducatives

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Commentaire pagination : Feuilles paginées de 225 à 228. Article sur deux pages.

*Neutralité
Politique*

14^e Année — N° 17.

Le Numéro : 15 centimes.

21 Janvier 1911

L'ÉCOLE NOUVELLE

Revue hebdomadaire de l'Enseignement primaire

PARAIT
LE SAMEDI

DIRECTEUR : E. Devinat

PARAIT
LE SAMEDI

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE LA SEINE,
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Librairie CH. DELAGRAVE
15, Rue Soufflot, Paris (5^e)

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction à M. DEVINAT,
10, rue Molitor, Paris (16^e)

Les abonnements partent du 1 ^{er} Octobre.		Francs et Colonies	Tr. post.
Ecole Nouvelle	Un an	6 »	7.
— avec Revue Pédagogique		16 »	19.50

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

LÉON PLACIDE	Le dernier mot de l'astuce	225
HENRI BRUN	De la neutralité	226
H. CHARTON	Pour la blouse	227
L. CANTRELLE	Coups d'épingle	228
JEAN-LOUIS	Le rapport de M. Steeg	228
LOUIS CAROL	Simple notation	229
	Nos programmes de géo- graphie	230
E. BLANGUERNON	Les classes-promenades	230

A. JULLY	Pour l'enseignement pro- fessionnel	232
	Mission laïque	232
	Tourisme universitaire	232
CH. PÉGUY	Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc	233
DURRIEU	Le dessin à l'école primaire	237
	Revue des faits	238
L.-C. BON	Préparation au C. A. P.	239

ÉCOLIERS ET ADULTES

LE DERNIER MOT DE L'ASTUCE

Voici un brave homme d'instituteur de campagne. Il se tient autant qu'il peut au courant du mouvement des idées. Il sait qu'on parle abondamment de la crise du français. Il a remarqué que ceux qui la nient, comme ceux qui la proclament, tombent d'accord sur l'importance primordiale de la langue maternelle dans l'enseignement à tous les degrés. Déjà tout acquis d'avance à cette idée, il essaie, dans la mesure de ses petits moyens, de ne pas être un fauteur de décadence pour notre pur parler de France.

Comment s'en gardera-t-il ? Il estime — assez sagement, je crois — qu'on ne saurait trop prendre conseil de ses adversaires si l'on veut connaître ses défauts pour s'en corriger. Donc il a noté avec soin les critiques amères ou joviales que les journaux qui nous sont hostiles, ont déversées depuis quelques années sur certains sujets de rédaction proposés dans nos écoles.

Il s'est bien promis de ne point exiger de ses élèves, sous prétexte de composition française, la reproduction servile de leçons faites en classe. Il s'est rendu compte qu'à des enfants de vigneron on ne pouvait raisonnablement demander de décrire la récolte des betteraves en Flandre. Il a résolu de ne les point convier à l'analyse des sensations de Chavez lorsqu'il franchit le Simplon en aéroplane. Il trouverait impardonnable d'engager des enfants en des polémiques religieuses ou politiques qui ne sont ni de leur compétence, ni de son ressort.

Le voilà, je pense, bien armé de bon sens, de saine pédagogie et de prudence. Ses derrières sont assurés, non moins que ses devants et ses ailes. Vingt ans d'expérience et de réflexion l'ont mis à même de choisir congrûment un sujet de rédaction

pour le cours moyen des écoles primaires élémentaires. Justement en voici un, un bon !

Racontez une veillée d'hiver dans votre famille : 1^o la pièce où vous vous trouvez ; 2^o attitude et occupations de chacun des membres de la famille ; 3^o les incidents et les conversations de la soirée ; 4^o comment et à quelle heure finit la veillée pour chacun des membres de la famille ?

Sujet simple, intéressant ; l'observation directe y est facile ; les indications d'un canevas judicieux la rendent plus aisée encore. Il comporte pas mal de pittoresque, un brin de sentiment, une petite fleur de poésie : il est parfait, ce sujet !

Ah ! mes enfants ! Mais c'est un moyen d'insinuation, ce sujet ! Et l'instituteur est un espion, tout simplement. Vous en voulez des preuves ? Voyez le texte du canevas commenté par Franc-Nohain dans l'Echo de Paris.

« Comment finit la veillée ? » L'enfant ingénu pourra répondre que ses parents font la prière du soir et que sa mère répète avec lui l'Ave Maria avant de le border dans son petit lit. Et voilà l'instituteur renseigné sur la « mentalité » de cette triste famille.

« Les conversations de la soirée ? » Peut-être le papa bien pensant s'est-il emporté à médire de l'école sans Dieu, et l'on prendra dans l'aveu naïf de son enfant la matière d'une action judiciaire contre lui.

En tous cas, les renseignements ainsi recueillis constitueront le dossier de chaque famille et, précieusement colligés, ils iront « enrichir les archives politiques de la préfecture et de la loge ».

Ce Franc-Nohain ! On ne peut rien lui cacher. Il est si fûté... qu'il m'en fait de la peine.

LÉON PLACIDE.

De la NEUTRALITÉ dans L'ENSEIGNEMENT de L'HISTOIRE
A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Entretien d'un professeur d'École normale avec les élèves-maitres de 3^e année.

LE MAITRE. — Nous allons rechercher ensemble si la neutralité politique est désirable, légitime, dans l'enseignement de l'histoire à l'école primaire.

Je suppose que vous avez, dans votre classe, quelques fils de monarchistes. Qu'exige la neutralité?

UN ÉLÈVE. — Que je m'abstienne de toute critique à l'endroit de la doctrine monarchique, — de tout éloge à l'endroit de la doctrine républicaine.

LE MAITRE. — Parfait! Eh bien, cette neutralité-là, le législateur vous l'ordonne-t-il?

L'ÉLÈVE. — Il ne me la permet pas! J. Ferry a voulu l'école républicaine. Aussi l'école enseigne-t-elle la République.

LE MAITRE. — La loi et l'école sont-elles dans leur droit?

UN ÉLÈVE. — Je n'en suis pas bien sûr! Je me demande si les monarchistes n'ont pas le droit de se plaindre!...

LE MAITRE. — Nous allons voir. Au moment de l'histoire où en est notre pays, concevez-vous une autre forme de gouvernement possible que la forme républicaine?

L'ÉLÈVE. — Non! L'histoire des deux derniers siècles nous achemine insensiblement et, il semble bien, définitivement vers la République...

LE MAITRE. — Bien. D'autre part, quel vous paraît être le vœu de la France d'aujourd'hui?

L'ÉLÈVE. — C'est d'être républicaine.

LE MAITRE. — Eh bien, concevez-vous une école qui se placerait en dehors de l'évolution, et à rebours de la volonté du pays?

L'ÉLÈVE. — Mais alors, si le pays retombait aux mains monarchistes, vous admettriez, pour le pays, un enseignement monarchiste?

LE MAITRE. — Si le pays se refaisait une âme monarchique, oui! Tout partisan de l'enseignement républicain dans un pays de République doit, s'il veut être logique et juste, accepter un enseignement monarchique pour un pays de monarchie. L'école doit être le reflet de l'idéal politique du temps et du pays. C'est parce que la France veut être républicaine que l'État a le droit, le devoir, de vouloir l'école républicaine. L'évolution historique et le vœu actuel de la France imposent donc à la fois un gouvernement et un enseignement républicains.

Voilà le fondement historique de l'enseignement républicain : mais il a aussi un fondement moral... La République est, de tous les régimes, celui qui a le plus grand respect des droits et des facultés de l'homme. Il a souci plus que tout autre de la dignité humaine. D'autre part, notre République est, de tous nos régimes, celui qui a le plus travaillé pour le bonheur de l'homme; elle a voulu faire de la fraternité sociale une réalité. La République est donc, dans son principe, le gouvernement le plus juste, dans son

œuvre le gouvernement le plus humain : elle est, en somme, le gouvernement le plus moral. Enseigner la République, c'est un peu, encore, enseigner la morale... L'enseignement républicain est donc fondé en raison!

UN ÉLÈVE. — Mais les vœux du père monarchiste?

LE MAITRE. — Qu'il élève son fils à la maison; — ou, s'il ne le peut, qu'il essaie de neutraliser l'influence scolaire par l'influence domestique... Qu'il dise à son fils, s'il veut : « Mon petit, le maître te dira, s'il ne t'en a pas encore dit, que la République est le meilleur de tous les gouvernements! Ton maître le croit, — l'école le croit, presque toute la France le croit... Moi, je ne le crois pas! Ne le crois pas non plus!... Quand le maître vous vantera la République, laisse-le dire, et n'en pense pas moins!... » Voilà! Que le père se résigne... ou qu'il s'arrange!...

Autre hypothèse. Il y a peut-être, parmi vos élèves, des fils d'antimilitaristes. Vous croirez-vous tenu, pour ne pas les blesser, de passer sous silence le devoir militaire?

UN ÉLÈVE. — Nullement! Bien plus, la doctrine antimilitariste étant, en l'état actuel du monde, contraire aux intérêts vitaux du pays, je me ferai un devoir de patriotisme de la condamner devant mes élèves.

LE MAITRE. — Et vous aurez raison! — Et lorsque vous rencontrerez la doctrine communiste, vous absteniez-vous d'y faire allusion, ou d'y porter atteinte?

UN ÉLÈVE. — Je crois devoir signaler à l'enfant que c'est une doctrine injuste dans son principe, puisqu'elle réclame pour tous l'égalité des biens, sans égard pour les inégalités de mérite.

UN AUTRE ÉLÈVE. — Sans compter qu'elle est chimérique en fait, puisque la seule force des choses, le libre jeu des tempéraments et des caractères individuels détruiraient le lendemain l'égalité sociale établie la veille...

LE MAITRE. — Eh oui! Cette doctrine n'est ni pratique, ni morale. Il faut en préserver l'enfant, — pour lui-même, — pour la société!...

Et si, enfin, vous vous trouvez en présence d'un crime inspiré par l'anarchisme homicide, cette forme extrême de l'anarchie, qui revendique théoriquement, et parfois applique en fait le droit au meurtre politique, — ai-je besoin de vous demander quelle attitude sera la vôtre?

UN ÉLÈVE. — Tout maître de sens fétrira évidemment le crime et la doctrine!

LE MAITRE. — Si jamais la raison autorise, oblige à n'être pas neutre, c'est devant une telle pratique, devant une telle théorie!

Voilà donc autant d'atteintes à la neutralité politique qui se justifient en raison. Toutes ces doctrines, qui ne sont plus — ou ne sont pas encore — de notre temps, — ou qui ne sauraient

tre d'aucun temps, — qui vont contre l'évolution historique ou contre l'idéal moral, — vous avez en raison le devoir de les traiter en ennemis!...

Or ce sont à peu près les seuls hôtes politiques de l'histoire avec qui vous ayez à faire et à compter. Qu'est-ce à dire, sinon...

UN ÉLÈVE. — Que vous n'admettez pas la neutralité politique à l'école primaire...

UN AUTRE. — Que vous n'admettez pas non plus, dans nos écoles, la liberté d'enseignement politique...

LE MAÎTRE. — En effet!

UN ÉLÈVE. — Mais, alors, n'a-t-on pas le droit de nous reprocher d'être comme dans une Église d'Etat?

LE MAÎTRE. — Que le mot ne vous effraye pas! Eh oui! l'Etat a le droit de former les futurs citoyens selon l'idéal de cité préparé par l'histoire, adopté par la nation et légitimé par la conscience...

UN ÉLÈVE. — Mais, si vous violez la neutralité politique, vous n'êtes pas d'accord avec la pensée de J. Ferry?

LE MAÎTRE. — Comment J. Ferry, qui nous fait un devoir, pour des raisons historiques et morales, de ruiner, à l'école, l'avenir du monarchisme, comment pourrait-il nous dénier le droit d'attaquer également d'autres doctrines politiques qui vont, elles aussi, à l'encontre de la morale et de l'histoire?... C'est lui qui serait en contradiction avec sa propre pensée...

UN ÉLÈVE. — Mais, Monsieur, je ne comprends pas comment vous pouvez à la fois exiger la neutralité religieuse et proscrire la neutralité politique... La foi n'est-elle pas en désaccord avec la pensée scientifique de notre temps? Le dogme n'est-il pas, dans telle de ses dispositions, contraire à la conscience morale de notre temps? Ne sont-ce pas des anachronismes?

LE MAÎTRE. — Qui sait?... De grands savants, de grands éducateurs contemporains ont été des croyants... Les vérités de la religion ne sont pas proprement contraires à la raison; elles sont en dehors de la raison. Elles relèvent de l'inconnaissable... Laïques, nous n'avons pas le droit d'y toucher! — Mais les doctrines politiques, qui s'occupent des destinées de l'homme ici-bas, du sort terrestre des sociétés, qui ne se fondent que sur la raison pratique et ne se meuvent que dans l'ordre des faits, qui sont donc sciences positives, — les doctrines politiques, qui n'ont d'autre objet que de rechercher l'état social où les hommes auront le plus de chances de vivre heureux et dignes, — celles-là sont de notre ressort et nous doivent des comptes! — Et l'Etat, représentant des libres volontés du pays, a le droit de mettre l'enfant en garde contre toutes les doctrines du passé et de l'avenir qui lui paraissent contraires à la raison et à l'intérêt du pays...

En deux mots, la neutralité politique, dans l'enseignement de l'histoire à l'école primaire, me paraît chose insensée et immorale.

HENRI BRUN,

Professeur à l'école normale de Carcassonne (Aude).

POUR LA BLOUSE

Ceci n'est pas de la pédagogie, mais ça y touche. Quand j'étais inspecteur, je me souviens que le bulletin d'inspection portait, à la suite de beaucoup d'autres, cette simple rubrique: « Tenue du maître... »

La tenue, cela dit beaucoup de choses; cela dit aussi le costume et c'est même ce qui se voit le mieux. Dame! le costume, il était parfois un peu périmé; sans doute, le maître s'était fait au veston, et le veston s'était fait au maître, si bien fait même, qu'un sculpteur, qui aime à deviner la chair et les os sous le vêtement, en eût été ravi; mais le public d'un chef-lieu de canton n'est pas composé exclusivement d'artistes, et on pouvait estimer que, parfois, l'instituteur se négligeait un peu...

Alors, quoi? Médiocre, la tenue? Sans doute; seulement, après la classe, je voyais la petite famille; on causait, dans la salle à manger, autour d'une bouteille de Pouilly dont nous faisons l'autopsie, en attendant le train... Tant pis, je dis tout; et puis, il doit y avoir prescription.

On me racontait ses petites affaires: le fils à l'école supérieure, la fillette prête à y entrer, quand le gamin serait à l'école normale. On ne peut pas tout faire à la fois, n'est-ce pas? Evidemment, et on achètera un complet l'an prochain. Je comprends ça. Et j'écris: Tenue du maître: excellente.

Et puis, je songe à la maxime de l'immortel Harpagon: « Bonne chère avec peu d'argent! » Bien sûr, la maxime n'est pas commode à appliquer, surtout cette année; mais, au moins, elle n'est pas bête. Et puis, c'est un idéal. L'instituteur ne pourrait-il pas être mieux mis, avec moins d'argent? Je le crois. Il lui suffirait d'endosser la blouse tout simplement. Pas la blouse bleue, mais l'ample blouse noire, longue, propre, bien faite; un joli col blanc, qui tranche là-dessus, une tête intelligente qui couronne le tout, ce n'est pas, je vous assure, désagréable à regarder. Il n'y a qu'à voir les élèves-maîtres, qui, presque tous, portent ce costume.

L'exemple ne vous semble pas suffisant? Je vois chaque jour des employés des postes, sans cesse en contact avec le public, vêtus de blouses noires.

C'est en blouse encore que je vois les imprimeurs, les peintres, les sculpteurs, les professeurs d'anatomie et, dans les lycées, comme dans les écoles normales, le professeur de chimie. En somme, presque tout le monde porte un costume spécial pour le travail. Pourquoi l'instituteur n'aurait-il pas le sien? Vous ne trouvez pas la blouse jolie? Comparez-la, je vous prie, au veston déformé, élimé, taché d'encre inlavable.

Puisque nous parlons d'artiste, proposez à un sculpteur de choisir entre deux modèles, l'un vêtu de la blouse, l'autre d'un veston ou d'une jaquette; vous verrez ce qu'il vous dira...

Et comme il est pratique, ce vêtement! Nous exerçons un sacerdoce, c'est entendu, mais nous faisons un sale métier. Aiguiser des crayons, verser de l'encre dans les encriers, et, passant entre les tables, pomper le superflu avec les pans de notre jaquette, manier la craie toute la journée et le chiffon par-dessus le marché; encre noire,

